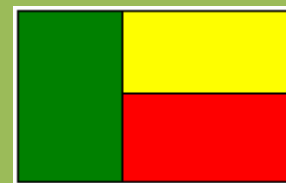




REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE LA SANTE
CABINET



**DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET DU MATERIEL**

**DIRECTION DE LA PROGRAMMATION
ET DE LA PROSPECTIVE**

CELLULE DE SUIVI-EVALUATION



RAPPORT DE PERFORMANCE 2008

Destinataire : Chambre des Comptes

9^{ème} édition

Juillet 2009

Table des matières

Remerciements.....	3
INDEX DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
AVANT-PROPOS DU MINISTRE DE LA SANTE.....	6
INTRODUCTION.....	8
I - PRESENTATION DU MINISTERE DE LA SANTE.....	9
I.1 Mission du Ministère de la Santé.....	10
I.2. Rappel des objectifs stratégiques.....	10
I.3.- Contexte d'élaboration et d'exécution du budget de 2008.....	12
I.3.1 <i>Situation sanitaire en 2008.....</i>	<i>12</i>
I.3.2. <i>Situation des ressources humaines du secteur en 2008.....</i>	<i>14</i>
II. PRESENTATION ET EXECUTION DU BUDGET PROGRAMME 2008.....	15
2-1 Présentation du budget.....	16
2-2 Exécution Financière.....	17
2-2.1 <i>Exécution du budget 2008.....</i>	<i>17</i>
2-2.2 <i>Evolution de l'exécution des Budgets Programmes de 2006 à 2008.....</i>	<i>20</i>
2-3 Exécution Physique.....	21
III - ANALYSE DES ECARTS.....	26
3.1 Ecart Financiers.....	26
3.2 Ecart physiques.....	27
IV- ANALYSE DE LA PERFORMANCE.....	27
4.1 Rappel des résultats du budget programme 2008.....	27
4.2 Analyse de l'atteinte des cibles.....	31
V- DIFFICULTES RENCONTREES.....	34
VI - SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS.....	36
CONCLUSION.....	38
ANNEXES.....	39
ANNEXE 1: POINT DES DEPENSES ET CREDITS DELEGUES AUX DDS EN 2008.....	40
ANNEXE 2 : POINT D'UTILISATION DU FONDS SANITAIRE DES INDIGENTS (FSI).....	47
ANNEXE 3 : POINT DES EVACUATIONS SANITAIRES EN 2008 PAR LA DRFM.....	49
ANNEXE 4 : POINT EXECUTION DES PROJETS/PROGRAMMES EN 2008 SUR RESSOURCES EXTERIEURES.....	50
ANNEXE 5: LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS AU CNEEP DE VALIDATION DU RAPPORT.....	52

Remerciements

Le comité Technique de rédaction par la présente, témoigne de sa profonde gratitude à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la rédaction de ce rapport.

En souhaitant bonne lecture à ces derniers, il sollicite leur indulgence et serait heureux de recevoir leurs critiques et suggestions pour une amélioration de la qualité des éditions futures.

Comité Technique de Rédaction :

Pascal KORA BATA

Alphonse AKPAMOLI

Mathias FINOUDE

Clémence DOSSOU KOKO née ABUL

Coffi AGOSSOU

Evelyne EZIN

Edmondo Yaovi Constant HOUNKPE

Adanmavokin Justin SOSSOU

Raymond BEAKOU

Suradjou RADJI

Edmond DANHOEGBE

Dominique Do REGO

Agnès VISSOH

Rainatou SALIFOU MAMA

Anasthasie ATINDOGBE

Carole ADJIBOLA

INDEX DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGETUR	:	Agence d'Exécution des Travaux Urbains
ARV	:	Anti Retro Viraux
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDT	:	Centre de Détection et de Traitement de la Tuberculose
CHD	:	Centre Hospitalier Départemental
CIPEC	:	Centre d'Information et de Conseil sur le SIDA
CNEEP	:	Comité National de suivi de l'Exécution et d'Evaluation des Projets/Programmes
CNHU- HKM	:	Centre National Hospitalier et Universitaire
CNHPP	:	Centre National Hospitalier de Pneumo Phtisiologie
COGEC	:	Comité de Gestion des Communes
CPN	:	Consultation Périnatale
CS	:	Centre de Santé
CSA	:	Centre de Santé d'Arrondissement
CTA	:	Combinaison Thérapeutique à base d'Artémésine
DAO	:	Dossiers d'Appel d'Offres
DC	:	Direction Centrale
DDS	:	Direction Départementale de la Santé
DEDTS	:	Direction des Explorations Diagnostiques et de la Transfusion Sanguine
DHAB	:	Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
DIEM	:	Direction des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance
DNPEV- SSP	:	Direction Nationale du Programme Elargi de Vaccination et des Soins de Santé Primaires
DNPS	:	Direction Nationale de la Protection Sanitaire
DPM	:	Direction des Pharmacies et du Médicament
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective
DRFM	:	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRH	:	Direction des Ressources Humaines
DRS	:	Direction de la Recherche en Santé
DSF	:	Direction de la Santé Familiale
DSIO	:	Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux
DT	:	Direction Technique
DTCP	:	vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche et la Poliomyélite
EEZS	:	Equipe d'Encadrement de la Zone Sanitaire
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats
HOMEL	:	Hôpital de la Mère et de l'Enfant de la Lagune
HZ	:	Hôpital de Zone
IGM	:	Inspection Générale du Ministère
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IRA	:	Infection Respiratoire Aïgue
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
JNV	:	Journée Nationale de Vaccination
MIILD	:	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée
MS	:	Ministère de la Santé
MST	:	Maladies Sexuellement Transmissibles
NV	:	Naissances Vivantes
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé

ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAP	:	Programme d'Actions du Gouvernement
PAZS	:	Programme d'Appui à la Zone Sanitaire
PCIME	:	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PEC	:	Prise en charge
PERC	:	Public Expenditure Reform Credit
PEV	:	Programme Elargi de Vaccination
PIC	:	Programme Indicatif de Coopération
PIP	:	Programme d'Investissement Public
PISAF	:	Programme Intégré de Santé Familiale
PMLS	:	Programme Multi-sectoriel de Lutte contre le SIDA
PMT	:	Praticien de la Médecine Traditionnelle
PNDS	:	Plan National de Développement Sanitaire
PNSDRHS	:	Plan National Stratégique de Développement des Ressources Humaines du secteur Santé
PSNDSS	:	Politique et Stratégies Nationales de Développement du Secteur Santé
PTA	:	Plan de travail Annuel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
PTME	:	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
PVVIH	:	Personne Vivant avec le VIH
RAMU	:	Réseau Assurance Maladie Universelle
RE	:	Ressources Extérieures
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RI	:	Ressources Internes
SAMU	:	Soins d'Aide Médical d'Urgence
SCRP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SF	:	Santé Familiale
SIDA	:	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SNIGS	:	Système National d'Information et de Gestion Sanitaires
SONU	:	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SSD	:	Service de la statistique et de la Documentation
SSP	:	Soins de Santé Primaires
VAR	:	Vaccin Anti -Rougeoleux
VIH/SIDA	:	Virus d'Immuno Déficience Humaine
ZS	:	Zone Sanitaire

AVANT-PROPOS DU MINISTRE DE LA SANTE

Prenant en compte les exigences de la réduction de la pauvreté, la mission du Ministère de la Santé s'est étendue à l'amélioration des conditions socio-sanitaires des familles sur la base d'un système intégrant les populations pauvres indigentes. Cette amélioration se fait à travers des actions concourant à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP) et du Programme d'Actions Prioritaires (PAP).

Dans ce cadre, les crédits ouverts pour le secteur santé au titre de la gestion 2008 s'élèvent à un montant de 79 701 691 000 de francs CFA y compris les salaires dont 42 377 123 000 de franc CFA pour le PIP et 37 324 568 000 de francs CFA pour le Fonctionnement¹.

Au 31 décembre 2008, le montant engagé s'élève à 47 523 965 677 F CFA soit un taux d'engagement de 59,63%.

Il convient de noter que l'année 2008 a été marquée par la généralisation de la signature de contrat de performance à tous les coordonnateurs de projets/programmes.

L'utilisation des ressources affectées au secteur a permis entre autres, d'atteindre les résultats ci après :

- le renforcement de la lutte contre les maladies prioritaires à savoir le Paludisme, le VIH/Sida et la Tuberculose ;
- La mise en place des dispositions devant conduire à la gratuité de la césarienne en vue de la réduction de la mortalité maternelle et infantile ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire par la construction et la réhabilitation des centres de santé;
- la poursuite du renforcement de l'accessibilité aux soins de santé des populations pauvres et indigentes par le maintien de l'application du mécanisme d'utilisation du fonds sanitaire des indigents à toutes les zones sanitaires ;
- la disponibilité des kits d'urgence dans les hôpitaux en vue d'une meilleure prise en charge des urgences obstétricales ;
- le recrutement de nouveaux agents pour pallier le problème récurrent d'insuffisance de ressources humaines.
- le reversement des agents mesures sociales (procédure en cours).

Malgré ces résultats enregistrés, d'importants défis restent à relever notamment :

¹ Informations issues du SIGFIP 2008 tiré le 20 Mars 2009 et CDMT 2008-2010.

- la mise en œuvre des réformes institutionnelles et organisationnelles ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de recrutement ;
- la poursuite de la lutte contre les maladies prioritaires ;
- la réduction du taux de mortalité maternelle et infantile;
- le renforcement du partenariat secteur public et secteur privé pour rendre le système sanitaire plus efficace ;
- le renforcement de la décentralisation et du transfert effectif des ressources vers les communes ;
- le renforcement de la gouvernance et la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au sein du secteur ;
- l'amélioration du dialogue social et des solutions idoines pour mettre effectivement le personnel au travail ;
- la pérennisation de la gratuité de la césarienne ;
- la mise en œuvre du Régime Assurance Maladie Universelle (RAMU).
- La création d'un pôle d'excellence à vocation.

Le relèvement de ces défis suppose la mise en œuvre rigoureuse des recommandations issues des états généraux. Personnellement, je prends l'engagement de m'y atteler. Mais cela implique des sacrifices et de profondes réformes. Dans ce cadre, je vous exhorte à l'avance à beaucoup de discernement et de patience pour appréhender avec doigté toutes les actions à mener en vue de l'exécution desdites recommandations.

Tirant leçons des réalisations de 2008, il s'avère indispensable pour les exercices à venir, que notre leitmotiv soit l'efficacité, l'efficience, et l'intérêt supérieur de la nation.

La santé est un bien très précieux et capital que le pays ne devra laisser dans les mains des seuls spécialistes de la santé. Cela suppose un engagement de tout le peuple béninois pour permettre au Bénin d'être fier à l'évaluation de l'atteinte des OMS en 2015.

C'est à ce prix que le secteur de la santé pourra effectivement contribuer à l'émergence de notre pays.



Le Ministre de la Santé

Professeur Issifou TAKPARA

INTRODUCTION

Dans la perspective d'une utilisation plus transparente et plus efficace des ressources, la République du Bénin s'est engagée depuis l'année 2000 dans une série de réformes budgétaires ayant pour corollaire l'élaboration du budget programme et du rapport de performance.

Le budget programme associe les moyens aux résultats et vise : (i) une meilleure allocation des ressources, (ii) une gestion efficace de ces ressources afin d'atteindre les résultats attendus et (iii) une responsabilité plus accrue du gestionnaire.

L'atteinte des résultats appelle la gestion rationnelle et efficiente des ressources disponibles et le réflexe de présentation de rapport traduisant la nécessité de rendre compte en vue de présenter les éléments d'appréciation. C'est dans ce cadre qu'il a été fait obligation à tous les Ministères impliqués dans la mise en œuvre de la réforme, l'élaboration à chaque fin d'exercice budgétaire, du rapport de performance.

Le rapport de performance constitue avant tout un moyen de communication du ministère avec tous les acteurs du secteur. Il permet de mieux renseigner les citoyens en général, les parlementaires puis les Partenaires Techniques et Financiers en particulier, sur l'utilisation des ressources et la performance globale du secteur.

Le Ministère de la Santé est à sa neuvième édition d'élaboration du rapport de performance.

Le budget programme du secteur santé de l'exercice 2008 est articulé autour de différents domaines d'intervention retenus dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS).

Le présent rapport s'articule autour de six points essentiels à savoir :

- I. Présentation du Ministère de la Santé ;
- II. Présentation et exécution du Budget Programme 2008;
- III. Analyse des écarts ;
- IV. Analyse de la performance ;
- V. Difficultés rencontrées ;
- VI. Suggestions et recommandations.
- VII. CONCLUSION

I - PRESENTATION DU MINISTERE DE LA SANTE

I.1 Mission du Ministère de la Santé

Conformément à l'article premier du décret n°2006- 396 du 31 juillet 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement, le Ministère de la Santé est chargé de mettre en œuvre les politiques définies par le Gouvernement en matière de santé. Dans ce cadre, il initie les actions de santé, planifie, coordonne et contrôle la mise en œuvre des activités qui en découlent.

Suite à l'adoption de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP), la mission du Ministère de la Santé a évolué. Désormais, elle intègre l'amélioration des conditions socio-sanitaires des populations pauvres et indigentes.

Pour ce faire, les objectifs globaux suivants ont été définis :

- améliorer la qualité et l'accessibilité des prestations de soins et des services de santé ;
- améliorer la participation communautaire et l'utilisation des services de santé ;
- améliorer la prise en charge des populations pauvres et indigentes.

Pour accomplir sa mission, le Ministère de la Santé est animé par un Cabinet, des Directions Centrales, Techniques et Départementales. Ces différentes structures sont régies par le même décret.²

L'instance en charge du suivi est le Comité National de suivi de l'Exécution et d'Evaluation des Projets/Programmes du secteur santé (CNEEP). Il est régi par le décret N°2007-163 du 16 avril 2007 portant création, attributions composition, organisation et fonctionnement du CNEEP. Conformément à l'article 2 dudit décret, le CNEEP est chargé entre autres de superviser la mise en œuvre effective des réformes du secteur santé telles que prévues dans la politique et les stratégies sanitaires nationales et d'analyser les grandes questions préoccupantes du secteur.

Le Plan National de Développement Sanitaire pour la période 2008 à 2017 constitue désormais le document stratégique de référence du secteur.

I.2. Rappel des objectifs stratégiques

La politique et les stratégies définies dans le Plan National de Développement Sanitaire prennent appui sur les constats suivants :

- le profil épidémiologique qui a peu varié ces cinq dernières années ;
- les données de la dynamique démographique caractérisée par une croissance de la population et une urbanisation croissante ;
- l'effectivité des interactions entre la santé de la population et les autres domaines (économie, environnement, éducation etc) ;

² Décret N°2006-396 du 31 juillet 2006 portant attribution s, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé

- les exigences sans cesse croissantes de la population en matière d'accueil, de disponibilité et de qualité des soins de santé ;
- la nécessité du renforcement du partenariat public et privé.

Actuellement, la politique du secteur santé est centrée sur les trois points ci-après :

- le renforcement des réformes du système de santé ;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines et de la qualité des dépenses du secteur;
- l'amélioration de la qualité des soins.

Les principaux résultats attendus sont :

- la base de la pyramide sanitaire est réorganisée et la couverture sanitaire est améliorée ;
- la gestion des ressources tant humaines que financières du secteur est améliorée ;
- la qualité des soins et la lutte contre les maladies sont améliorées.

Dans le cadre d'une riposte à la hauteur des attentes des populations béninoises en matière de santé, le secteur a retenu quatre (04) domaines prioritaires déclinés en dix (10) programmes qui mettent la lutte contre les maladies au cœur des préoccupations avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des soins, l'hygiène et l'assainissement de base. Par ailleurs, la lutte contre la pauvreté à travers la prise en charge des personnes indigentes constitue la charnière transversale des orientations stratégiques retenues.

Les domaines prioritaires retenus par le PNDS sont les suivants :

- prévention et lutte contre la maladie et amélioration de la qualité des soins ;
- renforcement du partenariat dans le secteur et promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale ;
- mécanisme de financement du secteur ;
- renforcement de la gestion du secteur.

La déclinaison des domaines prioritaires en programmes se présente comme suit :

1. promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base ;
2. santé de la reproduction;
3. lutte contre la maladie;
4. développement hospitalier;
5. développement des ressources humaines;
6. renforcement du partenariat entre les acteurs ;
7. renforcement institutionnel et promotion de la responsabilité médicale;
8. financement ;
9. renforcement institutionnel ;
10. renforcement du mécanisme de maintenance des infrastructures.

I.3.- Contexte d'élaboration et d'exécution du budget de 2008

Le budget 2008 a été élaboré dans un contexte épidémiologique très peu reluisant. Son exécution a été confrontée à l'inflation qui était en moyenne de 7,9 en 2008³.

I.3.1 Situation sanitaire en 2008

La situation sanitaire de 2008 en République du Bénin est caractérisée par un taux de morbidité élevé et un environnement en constante dégradation. Malgré les efforts fournis, la plupart des indicateurs socio-sanitaires ont regressé au cours de l'année. Le tableau suivant présente la situation de quelques indicateurs de 2006 à 2007 et les projections pour l'année 2009.

Tableau : récapitulatif de certains indicateurs socio sanitaires du Bénin.

Indicateurs	Année de référence 2006		Année 2007	Année 2008			Cible en 2009
	Cible en 2006	Valeur atteinte en 2006	Valeur atteinte	Cible en 2008	Valeur atteinte	Ecart % à la cible	
Taux de fréquentation des services de santé	38	44	45,6	45	45,6	0,6	47
Taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans	77	79	83,3	85	76,5	- 8,5	85
Nombre de zones sanitaires fonctionnelles	28	26	26	28	28	0	30
Taux de prévalence au VIH/SIDA parmi les femmes enceintes	<4%	2	1,70%	<2%	1,8	- 0,2	<2%
Taux de couverture vaccinal en DTCP 3 des enfants de 0-11 mois	>83	92	96	>90	94	4	>90
Taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical	77	83,3	82	80	82	2	80
Taux de consultation prénatale	91	91	96	91	93	2	91

³ Donnée INSAE Mars 2009

Indicateurs	Année de référence 2006		Année 2007	Année 2008			Cible en 2009
	Cible en 2006	Valeur atteinte en 2006	Valeur atteinte	Cible	Valeur atteinte	Ecart	
Taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception	13	12,5	7	14	11	-3	15
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaire imprégnées	45	20,2	ND	60	56,3	- 3,7	60
Pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaire imprégnées	40	19,7	ND	60	54,8	- 5,2	60
Poids du budget santé dans le budget général de l'Etat	15	8,24	7,65	15	7,23	- 7,77	15
Taux de consommation base engagement du budget santé (%)	100	78,08	88,20	100	59,63	- 40,37	100

Source: SSD/DPP/MS

La situation sanitaire⁴ est également caractérisée par une pathologie tropicale variée avec une prédominance des affections endémo-épidémiques. Ces affections sont dominées par le paludisme qui représente, à lui seul, plus 40% des affections parasito- infectieuses en 2008 pour les affections reçues dans les formations sanitaires. Les diarrhées et les gastro-entérites liées au péril hydro-fécal et aux mauvaises conditions d'hygiène constituent l'une des principales causes de décès au Bénin surtout chez les enfants de 0 à 5 ans. Il en est de même pour les infections respiratoires aiguës (IRA) avec 15,2% de la pathologie notifiée en consultation au cours de l'année 2008.

Le niveau élevé de la mortalité générale s'explique en partie, par la très forte mortalité maternelle. Parmi les causes de décès maternel, on note les grossesses trop nombreuses et trop rapprochées ainsi que les maternités tardives et les avortements clandestins consécutifs aux grossesses non désirées (près de 80% des grossesses déclarées en milieu scolaire se terminent par un avortement)⁵.

L'épidémie de l'infection au VIH/SIDA fait l'objet d'une surveillance régulière au Bénin. Au niveau national, la séroprévalence chez les femmes enceintes dépistées en consultation prénatale est stabilisé autour de 1,7% depuis 2007 (PNLS, 2007). Toutefois, ce taux cache des disparités importantes par département, certains départements sont plus exposés que d'autres. L'infection au VIH/SIDA continue donc de se propager à une vitesse préoccupante au sein

⁴ Selon l'annuaire statistique de 2007

⁵ Source : EDS III

des populations malgré les campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale. On estime à 78 866 le nombre de personnes vivant avec le VIH-SIDA en 2008⁶. Ce chiffre semble être sous estimé du fait des méthodes de surveillance et de l'insuffisance des dépistages volontaires.

I.3.2. Situation des ressources humaines du secteur en 2008

La situation des ressources humaines demeure toujours préoccupante. Les problèmes caractérisant la gestion du personnel dans le secteur de la santé demeurent les mêmes qu'en 2007. Il s'agit de :

- le vieillissement du personnel du secteur ;
- l'insuffisance de personnel qualifié ;
- la pénurie de médecins spécialistes ;
- l'insuffisance de formations et recyclages ;
- le manque de motivation du personnel ;
- la concentration du personnel dans les centres urbains au détriment des centres ruraux ;
- l'inexistence de plan de carrière et de formation du personnel du secteur ;
- la forte concentration des médecins dans l'administration centrale au détriment des formations sanitaires ;
- l'insuffisance de marge de manœuvre des structures intermédiaires et périphériques sur la gestion des mouvements du personnel.

⁶ Source : Programme National de Lutte contre le SIDA

II. PRESENTATION ET EXECUTION DU BUDGET PROGRAMME 2008

Le budget programme du secteur au titre de 2008 est élaboré tout comme les années précédentes suivant le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et réparti selon les dix (10) programmes retenus dans le PNDS.

Au titre de l'exercice 2008, le secteur de la santé a bénéficié de 79 701 691 000 de francs CFA y compris les charges salariales. Ce budget prend aussi en compte les crédits délégués pour un montant de 5 086 720 000 F CFA et les fonds sanitaires des indigents qui s'élèvent à 2 675 870 000 F CFA.

2-1 Présentation du budget

Le tableau ci dessous présente l'allocation par programme

Tableau 2 : répartition du budget 2008 par programme

Programme	Rubrique	Montant BN	Dotation Extérieure	Total Dotation	Poids
<i>11 . Promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base</i>					
	Fonctionnement	92 000 000		92 000 000	
	Investissement	1 146 000 000	2 354 902 000	3 500 902 000	
Total 11		1 238 000 000	2 354 902 000	3 592 902 000	4,51%
<i>12 .Santé de la reproduction</i>					
	Fonctionnement	35 000 000		35 000 000	
	Investissement	410 000 000	716 000 000	1 126 000 000	
Total 12		445 000 000	716 000 000	1 161 000 000	1,46%
<i>13. Lutte contre la maladie</i>					
	Fonctionnement	171 000 000		171 000 000	
	Investissement	3 144 000 000	12 814 000 000	15 958 000 000	
Total 13		3 315 000 000	12 814 000 000	16 129 000 000	20,24%
<i>14. Développement hospitalier</i>					
	Fonctionnement	1 564 000 000		1 564 000 000	
	Investissement	7 851 000 000	831 670 000	8 682 670 000	
Total 14		9 415 000 000	831 670 000	10 246 670 000	12,86%
<i>15. Développement des ressources humaines</i>					
	Fonctionnement	11 486 868 000		11 486 868 000	
	Investissement	794 551 000	0	794 551 000	
Total 15		12 281 419 000	0	12 281 419 000	15,41%
<i>21. Renforcement du partenariat entre les acteurs</i>					
	Fonctionnement	88 258 000		88 258 000	
Total 21		88 258 000		88 258 000	0,11%
<i>22 . Promotion de la responsabilité médicale</i>					
	Fonctionnement	1 851 136 000		1 851 136 000	
Total 22		1 851 136 000		1 851 136 000	2,32%

31. Financement					
	Fonctionnement	20 388 306 000		20 388 306 000	
Total 31		20 388 306 000		20 388 306 000	25,58%
41. Renforcement institutionnel					
	Fonctionnement	493 000 000		493 000 000	
	Investissement	5 775 000 000	6 540 000 000	12 315 000 000	
Total 41		6 268 000 000	6 540 000 000	12 808 000 000	16,07%
42. Renforcement du mécanisme de maintenance des infrastructures					
	Fonctionnement	1 155 000 000		1 155 000 000	
Total 42		1 155 000 000		1 155 000 000	1,45%
Total		56 445 119 000	23 256 572 000	79 701 691 000	100%

Source : CSE/DPP/MS

NB : Mode de calcul du poids : Total Programme/Dotation totale du secteur

On déduit de l'analyse de ce tableau que le total des ressources affectées aux investissements est de 42 377 123 000 FCFA soit 53,17% du budget du secteur. Ce dernier a diminué comparativement à l'année 2007 au cours de laquelle 54,15% du budget général du secteur ont été alloués aux investissements. Par contre, on observe une tendance à la hausse des crédits de fonctionnement en 2008, 46,83% des ressources ont été affectés contre 45,85% en 2007.

Le poids du fonctionnement dans le budget global du secteur ne traduit pas la réalité des faits dans la mesure où certaines actions du fonctionnement sont en réalité prises sous formes d'investissement par les coordonnateurs (acquisition de vaccins, consommables médicaux, réactifs pour qualifier le sang, achats de médicaments, formation du personnel etc.).

Par ailleurs, la comparaison des allocations par programme révèle que les programmes : financement, lutte contre la maladie, renforcement institutionnel ont reçu respectivement 25,58%, 21,61% et 17,78% du montant global des crédits alloués au secteur au détriment des autres programmes. Cette situation s'explique par la priorité accordée par les autorités sanitaires à ces derniers en fonction des besoins retenus dans les stratégies sectorielles.

2-2 Exécution Financière

2-2.1 Exécution du budget 2008

Globalement, le budget programme 2008 du secteur santé est exécuté au 31 décembre 2008 à hauteur de 59,63 % (base engagement) soit un montant de 47 523 965 677 F CFA sur 79 701 691 000 F CFA.

Il faut noter que les crédits délégués et les fonds sanitaires des indigents⁷ sont engagés respectivement à 92,93% soit 4 726 955 330 engagé sur 5 086 720 000 et à 91,97% 2 460 981 741 F CFA sur 2 675 870 000 F CFA.

Le tableau ci-dessous présente les engagements par rubrique (fonctionnement et investissement).

DOMAINE RUBRIQUE	DOTATION EXTERIEURE	MONTANT BN	TOTAL DOTATION	ENGAGEMENT EXTERIEUR	ENGAGEMENT INTERIEUR	TOTAL ENGAGEMENT	TOTAL ORDONNANCEMENT	TAUX/ ENG	TAUX/ ORD
1	16 197 572 000	25 848 419 000	42 045 991 000	6 338 394 621	19 799 877 575	26 138 272 196	16 715 231 457	62,17%	63,95%
FONCTIONNEMENT		13 348 868 000	13 348 868 000		13 382 958 531	13 382 958 531	13 235 167 029		
INVESTISSEMENT	16 197 572 000	12 499 551 000	28 697 123 000	6 338 394 621	6 416 919 044	12 755 313 665	3 480 064 428		
2		1 939 394 000	1 939 394 000		1 475 565 092	1 475 565 092	1 465 981 061	76,08%	99,35%
FONCTIONNEMENT		1 939 394 000	1 939 394 000		1 475 565 092	1 475 565 092	1 465 981 061		
3		20 388 306 000	20 388 306 000		11 152 446 141	11 152 446 141	10 018 539 027	54,70%	89,83%
FONCTIONNEMENT		20 388 306 000	20 388 306 000		11 152 446 141	11 152 446 141	10 018 539 027		
4	7 059 000 000	8 269 000 000	15 328 000 000	1 925 182 379	6 832 499 869	8 757 682 248	3 121 071 125	57,14%	35,64%
FONCTIONNEMENT		1 648 000 000	1 648 000 000		1 035 356 488	1 035 356 488	478 034 723		
INVESTISSEMENT	7 059 000 000	6 621 000 000	13 680 000 000	1 925 182 379	5 797 143 381	7 722 325 760	2 643 036 402		
Total	23 256 572 000	56 445 119 000	79 701 691 000	8 263 577 000	39 260 388 677	47 523 965 677	31 320 822 670	59,63%	65,91%

Source : CSE/DPP/MS

Dans l'ensemble, tous les domaines ont enregistré un taux d'engagement supérieur à 50%. Toutefois, les domaines relatifs au mécanisme de financement du secteur et au renforcement de la gestion du secteur ont enregistré un taux inférieur à la moyenne qui est de 59,63%.

Par ailleurs, le secteur a enregistré un taux d'exécution base ordonnancement de 65,91%. Ce faible taux est la conséquence des dysfonctionnements au niveau de la chaîne d'exécution des dépenses du secteur.

⁷ Voir annexe

Tableau3 : Synthèse de la consommation des crédits alloués au secteur en 2008

<i>RUBRIQUES BUDGETAIRES(1)</i>	<i>Prévisions initiales (2)</i>	<i>Dotation actuelle (3)</i>	<i>Engagements (4)</i>	<i>Taux d'engag.(5)</i>
1. Personnel	8 221 717 000	8 745 868 000	8 967 514 638	102,53%
Personnel répartie	5 515 717 000	6 039 868 000	6 261 514 638	103,67%
Personnel (dépenses inscrites aux non réparties)	2 706 000 000	2 706 000 000	2 706 000 000	100,00%
2. Achats de Biens et services	11 562 726 000	16 213 984 000	9 365 875 658	57,76%
Fonctionnement des services	8 001 856 000	7 939 114 000	6 699 400 015	84,38%
Charges communes	3 560 870 000	8 274 870 000	2 666 475 643	32,22%
3. Transfert d'exploitation	12 069 744 000	12 069 744 000	8 494 226 090	70,38%
Subvention d'exploitation	1 550 000 000	1 550 000 000	1 530 000 000	98,71%
Autres transferts courants	10 519 744 000	10 519 744 000	6 964 226 090	66,20%
4. Acquisition - Grosses réparations - Matériel et Mobiliers	294 972 000	294 972 000	218 709 866	74,15%
Total Dépenses Ordinaires (1 + 2 + 3 + 4)	32 149 159 000	37 324 568 000	27 046 326 252	72,46%
5. Dépense en capital	42 377 123 000	42 377 123 000	20 477 639 425	48,32%
Financement intérieur (BN)	19 120 551 000	19 120 551 000	12 214 062 425	63,88%
Financement extérieur	23 256 572 000	23 256 572 000	8 263 577 000	35,53%
Total Général	74 526 282 000	79 701 691 000	47 523 965 677	59,63%

Source : DRFM/MS

5= (4)/ (3) * 100

Mode de calcul : Engagement /dotation * 100

Le niveau des engagements des ressources intérieures d'un taux de 69,55% traduit une faible capacité de consommation de ces ressources Même s'il est légèrement au dessus du taux de 66,77% enregistré en 2007.

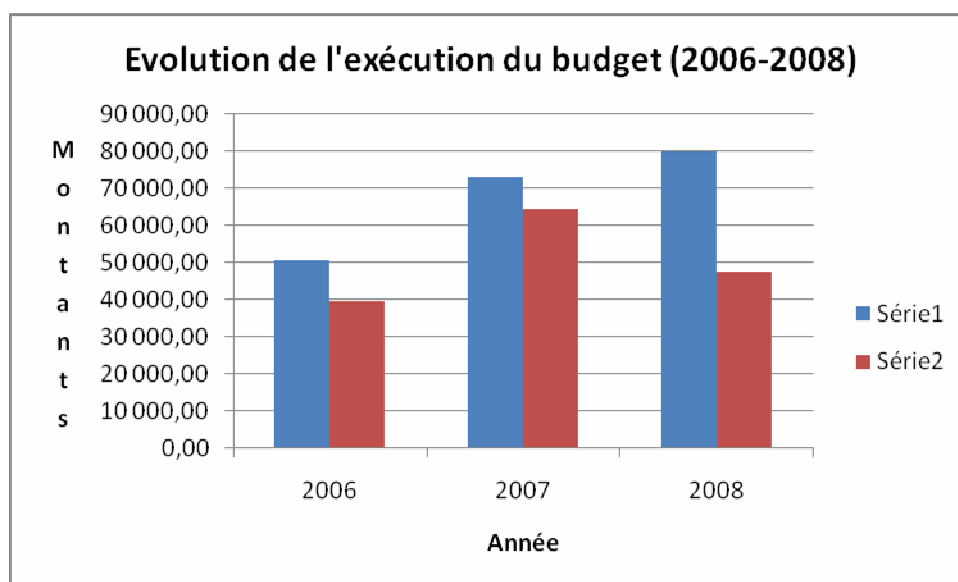
2-2.2 Evolution de l'exécution des Budgets Programmes de 2006 à 2008

L'évolution de l'exécution des budgets programmes du secteur de 2006 à 2008 se présente comme suit :

Tableau : évolution de l'exécution du budget (2006 à 2008)

Année	Crédit (millions)	Engagement (millions)	Taux
2006	50 506,387	39 433,742	78,08%
2007	72 826,156	64 235,096	88,20%
2008	79 701,691	47 523,965 677	59,63%

Source : DPP/MS et DRFM/MS



Comme le montre le graphique ci-dessus, la consommation des crédits a connu une nette amélioration en 2007. Malheureusement, cette croissance n'a pu être maintenue car, en 2008, les engagements ont connu une chute drastique.

2-3 Exécution Physique

Cette rubrique présente essentiellement les principales activités réalisées par domaine stratégique au cours de l'exercice budgétaire 2008.

Par ailleurs, il est important de signaler que les activités réalisées sont réparties suivant le domaine dont relève le projet auquel elles se rapportent.

2.3.1 Domaine prioritaire 1 : Prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins

Au niveau de ce domaine, sur les 829 activités inscrites au Programme d'Investissements Publics (PIP), 623 ont été réalisées à des taux physiques variables avec un taux moyen de 75,15% traduisant le niveau du respect du PTA

Il convient de souligner qu'en dehors des activités inscrites au PIP d'autres activités ont été prévues et réalisées dans le cadre du fonctionnement des structures du secteur.

Au nombre des principales réalisations on peut citer entre autres :

- équipement en matériel chirurgical des CDTUB ;
- détection, validation et prise en charge de 298 nouveaux cas de lèpre dépistés dans les 12 départements ;
- formation de 24 prestataires en PCIME à Porto-Novo et 24 prestataires à Abomey;
- acquisition de produits contraceptifs ;
- administration de la vitamine A et de l'albendazole dans le cadre de la promotion de l'initiative «Hôpitaux amis des bébés » ;
- acquisition et distribution de kits d'urgence obstétricale au profit de 34 hôpitaux de référence ;
- dépistage précoce de plus de 1600 nourrissons drépanocytaires ;
- réalisation d'une enquête nationale sur la prévalence de la drépanocytose ;
- adoption d'une procédure spéciale d'urgence pour l'acquisition des réactifs et consommables médicaux ;
- acquisition de réactifs et consommables médicaux pour la qualification des produits sanguins et leurs dérivés ;
- renforcement de la communication pour la promotion du Don de Sang ;
- acquisition des réactifs et consommables de laboratoire et des ARV pour la prise en charge des PVVIH ;

- prise en charge de 12 080 PVVIH ;
- soumission de 2581 gestantes séropositives au protocole complet pour la réduction de la transmission mère enfant du VIH ;
- formation de 353 médecins, 2945 infirmiers et 2315 autres agents de santé sur la nouvelle politique de lutte anti paludique ;
- formation de 68 responsables d'ONG sur la gestion des pestes et pesticides dans toutes les zones sanitaires ;
- formation des membres des comités d'hémovigilance dans les départements de l'Atacora, de la Donga, du Mono, du Couffo, de l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant Lagune, du Centre Hospitalier Départemental de l'Ouémé et de la Zone Sanitaire Sakété Ifangni.
- réalisation d'une enquête STEP sur les facteurs de risques des Maladies Non Transmissibles dans les 12 départements du Bénin ;
- validation du document de politique nationale de lutte contre les Maladies non transmissibles ;
- acquisition de 475 000 moustiquaires imprégnées à longue durée d'action au profit des femmes enceintes dans toutes les formations sanitaires ;
- acquisition de Combinaison Thérapeutique à base d'Arthémésine (CTA)
- création de 3 Centres de Détection et Traitement de la Tuberculose (CDT) dans les grandes villes pour décentraliser les services (Grand-Popo, Bohicon et Matéri) ;
- formation et /ou recyclage de 314 infirmiers et techniciens de laboratoire et 100 médecins des Centres de Détection et Traitement de la Tuberculose (CDT) sur le dépistage et la prise en charge de la tuberculose ;
- élaboration du guide de la prise en charge communautaire de la tuberculose;
- poursuite des travaux de construction du CHD Donga ;
- poursuite de la réhabilitation et de l'équipement des CHD (Mono/Couffo, Zou/Collines, Ouémé/Plateau, Borgou/Alibori), de l'HOMEL et du CNHU ;
- acquisition de l'hypochlorite de calcium pour le traitement de 8760 points d'eau ;
- traitement de 2850 maisons et 92 formations sanitaires aux produits de la lutte anti vectorielle anti-paludéen;
- construction de 15 modules de latrines VIP et 15 incinérateurs dans les écoles et formations sanitaires ;
- formation de 375 Praticiens de la Médecine Traditionnelle (PMT) sur la prise en charge des IST et du VIH/SIDA et de 300 PMT sur la prise en charge du paludisme dans l'ensemble des Départements du Bénin ;
- réalisation des recherches sur l'identification des produits traditionnels efficaces dans la prise en charge du paludisme sur le site de recherche ethnomédicale d'Ahouansori-Agué ;

- acquisition de treize (13) motos au profit des présidents départementaux et communaux de la médecine traditionnelle;
- Dépôt du rapport de certification de 2008 de l'éradication de la dracunculose et certification attendue ;
- dotation de cahiers de traitement et imprimés des villages et hameaux endémiques à l'onchocercose et à la filariose ;
- organisation revue externe au PEV
- acquisition de nouveaux vaccins, vaccins traditionnels, équipements de chaîne de froid et d'un véhicule 4 x 4 par le PEV ;
- organisation des JNV (Polio, VAR,) ;
- organisation d'une campagne de vaccination contre la méningite dans les départements des Collines du Borgou et de l'Atacora ;
- achèvement de la construction des abris, des chambres froides positives et négatives dans les départements de l'Atlantique et du Zou et acquisition des armoires frigorifiques ;
- validation du Plan Stratégique de Développement des Ressources Humaines du Secteur Santé (PSDRHSS) ;
- prise en charge des salaires et accessoires de 4226 agents mesures sociales ;
- formation de longue et de courte durée du personnel médical, paramédical et administratif dans diverses disciplines;
- actualisation des documents de normes et protocoles des soins infirmiers et obstétricaux ;
- validation de la politique et des stratégies nationales du sous secteur soins infirmiers et obstétricaux 2009-2013 ;
- élaboration, adoption et édition de la nouvelle politique pharmaceutique nationale ;
- élaboration du plan stratégique de recherche en santé ;
- élaboration de l'annuaire des statistiques hospitalières ;

Il faut, toutefois, noter que certaines activités non prévues ont été réalisées.

2.3.2 Domaine prioritaire 2 : Renforcement du partenariat dans le secteur, la promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale

D'une façon générale des activités de fonctionnement ont été menées. Il s'agit notamment de :

- tenue des Réunions semestrielles des partenaires au développement sanitaire ;
- Renouvellement de la mission médicale chinoise (Lokossa, Natitingou) ;

- Signature d'un protocole d'accord avec la coopération chinoise pour la construction d'un hôpital de 100 lits à Parakou ;
- Démarrage des travaux de réhabilitation de l'HOMEL sur financement de la coopération japonaise;
- Signature d'un nouveau Programme Indicatif de Coopération (PIC) avec la coopération Belge ;
- Formation des relais communautaires sur les enjeux des mutuelles de santé dans 12 zones sanitaires ;
- Mise en place de 45 nouvelles mutuelles de santé dans les départements du Zou/ Collines et du Borgou et renforcement de 14 anciennes avec l'appui du PISAF ;
- Tenue de 2 réunions de concertation avec les promoteurs de mutuelles de santé.
- Formation des agents de la santé sur l'éthique et la déontologie dans les départements de l'Atacora/Donga et du Mono/Couffo.

2.3.3 Domaine prioritaire 3 : Mécanisme de financement du secteur

Les activités de ce domaine ont été réalisées par la DRFM sur les charges communes et le BESA, par les DDS à travers les crédits délégués et les crédits de transfert aux communes. Au titre de ces activités, on peut citer :

- Démarrage de la construction du logement du DDS du Mono ;
- Réfection du bâtiment SPPS Mono;
- Démarrage de la construction de la maternité du CS Ouèdèmè Adja (Lokossa);
- Achèvement de la réfection des CS : Akodéha, Zounta, Ouèdèmè Pédah (Comè) ;
- Construction de la maternité de Gommey (Pèrèrè);
- Construction de la maternité de Kpari (Tchaourou) ;
- Construction du logement de la Sage-femme de Tandou (Tchaourou);
- Réhabilitation de la DDS-B/A ;
- Réhabilitation du Service Hygiène et Assainissement (DDS- B/A) ;
- Construction de la maternité de Monrou (Ségbana) ;
- Réhabilitation du dispensaire de Kpébié (Parakou) ;
- Réhabilitation du dispensaire de Bessassi (Kalalé) ;
- Réhabilitation du CS de Fouet et d'Alfakoara (Kandi) ;
- Réhabilitation du logement de la Sage Femme de Tchaourou ;
- Renforcement de la décentralisation à travers le transfert effectif des ressources aux communes.

2.3.4 Domaine prioritaire 4 : Renforcement de la gestion du secteur

Au niveau de ce domaine, sur les 324 activités inscrites au Programme d'Investissements Publics (PIP), 207 ont été réalisées à des taux physiques variables soit un taux moyen de respect du PTA de 63,89%.

Il convient de noter qu'en dehors des activités inscrites au PIP d'autres activités ont été prévues et réalisées dans le cadre du fonctionnement des structures du secteur.

Au nombre des principales réalisations, on peut citer :

- Réfection de la maternité de l'Hôpital de Zone et du centre de Santé de Comè ;
- Achèvement du bureau de l'EEZS de Comè ;
- Réhabilitation d'un logement à l'Hôpital de Zone de Bassila ;
- Formation de 79 agents (médecins, paramédicaux, techniciens) ;
- Acquisition de 14 véhicules de supervision dans le cadre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Réalisation de l'étude de fonctionnalité des 34 zones sanitaires ;
- Construction/réhabilitation de formations sanitaires (maternités isolées de : Sowindji, Monka, Akassa, Tangandji, et blocs d'hospitalisation des hôpitaux de zones de Calavi et de Ouidah);
- Poursuite des travaux de construction des 10 CSA confiés à l'AGETUR
- Construction de 8 dépôts répartiteurs dans les zones sanitaires de Bembèrèkè, Djougou, Aplahoué, Abomey, Natitingou, Adjohoun, Savè, et Pobè ;
- Poursuite des travaux de construction des HZ de Pobè et Kouandé ;
- Acquisition d'équipements de kinésithérapie au profit des HZ de Sakété, klouékanmè, Bembèrèkè, Kandi, Savalou et Papané ;
- Elaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2009-2011 et du Budget Programme 2009 ;
- Evaluation des lettres de mission 2007 des Projets/Programmes ;
- validation du rapport de performance 2007 ;
- validation de l'annuaire des statistiques sanitaires 2007;
- Acquisition et distribution de gaz médicaux au profit des formations sanitaires ;
- Evacuation sanitaire de 204 malades ;
- Elaboration des lettres de mission 2008 et signature avec tous les coordonnateurs de projets/ Programmes du secteur santé.

III - ANALYSE DES ECARTS

3.1 Ecarts Financiers

Comme l'indique le tableau n°4 ci-dessous, un écart de 32 177 725 323 de F CFA de crédit non consommé. Cet écart cache des disparités entre les domaines. Il est à constater qu'au niveau des domaines prévention et lutte contre la maladie et amélioration de la qualité des soins, mécanisme de financement du secteur et renforcement de la gestion du secteur, l'écart est très important et met en exergue une faiblesse au niveau de la chaîne d'exécution des dépenses publiques du secteur. Il est également constaté que les écarts sont d'autant plus importants sur les investissements que sur le fonctionnement. Cette situation pourrait entre autres s'expliquer par les difficultés relatives aux procédures nationales de passation des marchés publics.

Tableau 4 : Présentation des écarts financiers par domaine

Programme	Rubrique	Total Dotation	Total Engagement	Ecart
1. Prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins	Fonctionnement	13 348 868 000	13 382 958 531	-34 090 531
	Investissement	28 697 123 000	12 755 313 665	15 941 809 335
Total 1		42 045 991 000	26 138 272 196	15 907 718 804
2. Renforcement du partenariat dans le secteur, promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale	Fonctionnement	1 939 394 000	1 475 565 092	463 828 908
Total 2		1 939 394 000	1 475 565 092	463 828 908
3. Mécanisme de financement du secteur	Fonctionnement	20 388 306 000	11 152 446 141	9 235 859 859
Total 3		20 388 306 000	11 152 446 141	9 235 859 859
4. Renforcement de la gestion du secteur	Fonctionnement	1 648 000 000	1 035 356 488	612 643 512
	Investissement	13 680 000 000	7 722 325 760	5 957 674 240
Total 4		15 328 000 000	8 757 682 248	6 570 317 752
Total Général		79 701 691 000	47 523 965 677	32 177 725 323

Source : DPP/MS

3.2 Ecart physique

Au cours de l'année 2008, sur 1253 activités programmées au PIP, 830 ont été exécutées soit un taux d'exécution de 66,24%. L'écart physique est de 429 activités prévues et non réalisées soit un taux de 33,76%. Un rapprochement de ce résultat à celui de l'année 2007 (75%) montre une baisse de performance de 8,76 points.

Cependant, 141 activités non prévues au PTA ont été exécutées au détriment des 429 activités initialement retenues mais non exécutées. Certaines de ces activités auraient pu être inscrites au PTA s'il y avait eu une revue à mi-parcours pour faciliter les reprogrammations et les ajustements nécessaires.

IV- ANALYSE DE LA PERFORMANCE

4.1 Rappel des résultats du budget programme 2008

4.1.1 Extrants

Les différentes activités menées au cours de l'année 2008 ont contribué :

- au renforcement de la fonctionnalité des zones sanitaires ;
- au développement du système hospitalier ;
- à l'amélioration de la qualité des soins ;
- au renforcement des capacités des ressources humaines du secteur ;
- à la maîtrise des maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV) ;
- à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant ;
- à la promotion de l'hygiène et de l'assainissement ;
- au renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies prioritaires ;
- à l'intensification de la Coopération Nord-Sud et Sud-Sud ;
- à la promotion des mutuelles de santé ;
- au transfert effectif des ressources aux collectivités locales ;
- à l'amélioration de la gestion du secteur ;
- promotion pour le don de sang ;
- à l'amélioration des connaissances sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles ;
- au maintien du taux de succès thérapeutique des malades tuberculeux.

Les indicateurs ci-dessous permettent d'apprécier les niveaux de réalisations de ces différentes actions ci-dessus citées.

4.1.2 Indicateurs

Le niveau d'atteinte de ces indicateurs au 31 décembre 2008 se présente comme suit :

- ✚ le taux de fréquentation des services de santé (tout secteur confondu) est resté inchangé (45,6%) entre 2007 et 2008 ;
- ✚ le taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans a regressé en passant de 83,3% à 76,5% soit une réduction de 8,5%
- ✚ le nombre de zones sanitaires fonctionnelles est resté inchangé (28) entre 2007 et 2008 ;
- ✚ le taux de prévalence au VIH/SIDA parmi les femmes enceintes a connu une réduction de 0,2% en passant de 1,8% à 1,7% ;
- ✚ le taux de couverture vaccinal au Pentavalent des enfants de 0-11 mois est passé de 96% à 94,2% soit une réduction de +4,2 ;
- ✚ le taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical en maternité est resté inchangé (82%) entre 2007 et 2008;
- ✚ le taux de consultation prénatale a connu une réduction de 1,8% en passant de 94,8% à 93%.
- ✚ le taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception est passé de 7% à 11% soit 2% d'augmentation;
- ✚ le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaire imprégnées a atteint 56,3%;
- ✚ le pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaire imprégnées a aussi atteint 54,8%;
- ✚ le poids du budget santé dans le budget général de l'Etat a connu une réduction en passant de 8,96% à 7,2%;
- ✚ le taux de consommation base engagement du budget santé (%) également a connu une baisse en passant de 91,29% à 59,6%;
- ✚ le taux de couvertures des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta a atteint 37,9%;
- ✚ le taux de couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire également a atteint le niveau de 67,8%;
- ✚ Enfin, le Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas TPM+ est resté inchangé, soit 87% entre 2007 et 2008.

Le détail de l'évolution de ces différents indicateurs se trouve dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : évolution des indicateurs de performance de 2006 à 2008

Années Indicateurs		Année de référence 2006	Année 2007	Année 2008			Cible en 2009	Cible en 2010
		Valeur atteinte en 2006	Valeur atteinte	Cible	Valeur atteinte	Ecart % à la cible		
Taux de fréquentation des services de santé	Total	44	45,6	45	45,6	+0,6	45	47
	Privé Libéral enquête		7,1					
	Privé Libéral intégré dans la Base du SNIGS		6,21		5,8			
	Privé Confessionnel		3,61		4,2			
	Public		27,6		26,9			
Taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans	Total	79	83,3	85	76,5	-8,5	85	85
	Privé Libéral enquête							
	Privé Libéral intégré dans la Base du SNIGS		12		10,2			
	Privé Confessionnel		6,6		6,4			
	Public		64,7		59,7			
Nombre de zones sanitaires fonctionnelles		26	28	28	28	0	28	30

Taux de prévalence au VIH/SIDA parmi les femmes enceintes		2	1,7%	<2%	1,8	-0,2	<2%	<2%
Taux de couverture vaccinal au Pentavalent des enfants de 0-11 mois		92	96	>90	94,2	+4,2	>90	>90
Taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical en maternité	Total	83,3	82	>80	82	+2	>80	>80
	Privé Libéral enquête		14,7					
	Privé Libéral intégré dans la Base du SNIGS		5,2		6,1			
	Privé Confessionnel		2,3		4,0			
	Public		59,4		56,8			
Taux de consultation prénatale	Total	91	94,8	>90	93	+3	>90	>90
	Privé Libéral				11,6			
	Public (+ Privé Confessionnel)				81,6			
Taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception		12,5	7	15	11	-4	14	15
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaire imprégnées		19,7	ND	60	56,3	-3,7	60	60
Pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaire imprégnées		19,7	ND	60	54,8	-5,2	60	60
Poids du budget santé dans le budget général de l'Etat		8,24	8,96	15	7,2	-7,8	15	15
Taux de consommation base engagement du budget santé (%)		78,08	91,29%		59,6		100	
Taux de couvertures des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta				37%	37,9	+0,9	39%	42%
Taux de couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire				66%	67,8	+1,8	70%	75%
Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas TPM+			87%		87%			

Source : - SSD/DPP/MS

4.2 Analyse de l'atteinte des cibles

- La déclinaison de certains indicateurs par champ de collecte (Privé Libéral enquête ; Privé Libéral intégré dans la Base du SNIGS ; Privé Confessionnel ; Public) vient de la nécessité de transparence et de visibilité à travers les efforts fournis par chaque acteur de la chaîne de l'offre de soin
- Le taux de couverture vaccinal au DTCP 3 a été changé en taux de couverture vaccinal au Pentavalent. Ce choix est motivé par le fait que depuis 2006 le secteur utilise le Pentavalent nouveau vaccin qui prend en compte le DTCP 3
- Pour l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, le faible taux proviendrait en partie du mauvais fonctionnement du mécanisme d'approvisionnement, de distribution et de suivi des produits contraceptifs
- En effet, les ruptures de stocks assez fréquents en périphérie ne sont pas signalées à temps à la structure d'approvisionnement qu'est la CAME, exclusivement depuis 2006. Il s'avère nécessaire de former les prestataires sur le suivi et la documentation en matière de produits contraceptifs. A cet effet, un document de stratégie nationale pour la sécurisation des produits de la santé de la reproduction a été élaboré en 2006 et actualisé en juin 2009. Ce document servira de guide en matière d'approvisionnement de tous les produits de santé de la reproduction dont les contraceptifs. L'intensification de la sensibilisation en matière de planification familiale devra permettre d'élever le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes. la modification du mode d'approvisionnement et de distribution des produits contraceptifs. Il est à noter qu'autrefois l'approvisionnement et la distribution étaient assurés par les Partenaires tels que l'ABPF et l'UNFPA qui mettaient directement les produits à la disposition des formations sanitaires. De ce fait, on a assisté à des ruptures de stock. Pour y pallier, il serait indiqué de commanditer une étude pour cerner tous les contours de cette faiblesse qui perdure et handicape la performance sectorielle
- Pour l'utilisation des MIILD par les enfants de moins de cinq ans et par les femmes enceintes, la cible était 60%. L'évaluation réalisée en décembre 2008 par la méthode LQAS montre que : (i) 56,3% des enfants de moins de cinq ans

enquêtés ont dormi sous MIILD/MII la nuit précédent l'enquête ; (ii) 54,8% de femmes enceintes ont dormi sous MIILD/MII la nuit précédent l'enquête. Pour ces mêmes populations cibles, la couverture en MIILD était respectivement 20,1% et 19,6% en 2006 (EDS3). Quand bien même l'EDS et LQAS sont des méthodes différentes d'évaluation de couverture, partir de 20,1% pour être à 56,3% (couverture des enfants) ou de 19,6% (couverture des femmes enceintes) pour être à 54,8%, il faut reconnaître qu'un effort considérable a été fait. Cette amélioration est à l'actif de la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées à ces deux groupes cibles grâce à l'appui du Booster program mis en place en septembre 2007. Par ailleurs, prenant en compte le fait que les résultats de 2008 sont donnés avec un intervalle de confiance de +/-3,8%, on peut dire que la cible de 60% est atteinte pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

- Pour la fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans, le taux de réalisation est de 76,5 contre une cible de 85%. La cible n'est pas atteinte, mais en réalité, ce n'est pas une contre performance. En effet les efforts en matière d'utilisation de moustiquaires imprégnées et les séances de sensibilisation pour que les mamans prennent en charge elles mêmes certaines affections dont le paludisme réduisent la fréquentation des centres de santé du fait que le paludisme est la première cause de consultation chez les enfants comme chez les adultes.
- Pour la consommation de crédits, mis à part l'idéal qui est de consommer chaque année toutes les ressources allouées, il faut noter par rapport à l'année 2007, une contre performance. La faible consommation est une situation récurrente qui mérite d'être documentée afin d'y trouver une solution efficace
- Les indicateurs relatifs à l'hygiène et l'assainissement sont introduits en 2007 seulement dans la liste des indicateurs de performance vu l'ampleur des problèmes liés à l'assainissement ; les informations pour la période 2006 et 2007 ne sont pas disponibles. Les cibles de 37% (couverture des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta) et de 66% (couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire) fixées pour 2008 sont atteintes. Cependant, il va falloir s'investir davantage surtout dans les grandes villes du pays -Cotonou, Porto novo, Bohicon, Parakou et Abomey-Calavi dans les années à venir

- Pour la prévalence du VIH/SIDA avec 1,8% en 2008, la cible de <2% est réalisée mais il est à remarquer que la marge (0,2) est très réduite et il va falloir renforcer les activités de sensibilisation et de prévention si nous voulons que le taux de prévalence soit contenu autour de 2%
- A l'exception du taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception, pour l'ensemble, des indicateurs les niveaux prévus ont été atteints. Cette performance est le fruit des efforts consentis au niveau du secteur par les différents acteurs
- Par rapport au poids du budget santé dans le budget général de l'Etat, il demeure inférieur à la norme de 10% recommandée par l'OMS. Cependant il est en augmentation en valeur nominale.

V- DIFFICULTES RENCONTREES

Les performances enregistrées en 2008 seraient meilleures si la mise en œuvre du budget ne s'est pas heurtée à un certain nombre de difficultés dont les plus importantes peuvent être classées en deux grandes catégories à savoir les faiblesses internes au secteur santé et celles relatives à l'environnement du secteur santé.

Faiblesses internes au secteur santé

- le récurrent problème du retard dans l'élaboration du plan de passation des marchés du secteur ;
- la lourdeur administrative au niveau de la chaîne de passation des marchés publics ;
- la paralysie du secteur due aux mouvements de grèves répétées ont paralysés le fonctionnement du système ;
- la non maîtrise des actions des partenaires ;
- l'insuffisance de personnel qualifié ;
- la défaillance du mécanisme d'approvisionnement et de délivrance des produits contraceptifs ;
- la non maîtrise des problèmes d'insécurité alimentaire ;
- la rupture de stock de médicaments et consommables au niveau de la CAME ;
- le retard dans les délibérations de la commission d'attribution des bourses du secteur ;
- l'insuffisance de matériel roulant et vieillissement du parc automobile.

Faiblesses relatives à l'environnement du secteur santé

- la fermeture intempestive du SIGFIP;
- la réticence des fournisseurs par rapport au référentiel des prix ;
- la lourdeur des procédures d'exécution des marchés publics ;
- l'application du décret N°2007-306 du 30 juin 2007 fixant les conditions de prise en charge des participants aux séminaires, forums et ateliers en République du Bénin ; décret excluant les ateliers et formations des activités donnant droit aux frais de mission aux participants ;
- la lourdeur administrative au niveau de la chaîne de passation des marchés publics ;
- le retard dans le paiement des décomptes.

VI - SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Eu égard aux difficultés ci-dessus, les suggestions et recommandations ci-après sont formulées:

A l'endroit des acteurs du ministère de la santé

- élaborer à temps les plans de passation des marchés du secteur ;
- renforcer quantitativement et qualitativement l'effectif du personnel ;
- améliorer le mécanisme d'approvisionnement et de distribution des produits contraceptifs ;
- prendre les dispositions pour organiser dans les meilleurs délais les travaux de la commission d'attribution des bourses du secteur ;
- promouvoir la lutte contre la malnutrition ;
- prendre les dispositions pour éviter les ruptures fréquentes de médicaments et consommable au niveau de la CAME ;
- renforcer/renouveler le parc automobile du secteur ;

A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances et des autorités gouvernementales

- adapter le référentiel des prix aux réalités du marché ;
- prendre les dispositions pour apaiser les tensions sociales ;
- alléger les procédures d'exécution des marchés publics ;
- réviser le décret N°2007-306 du 30 juin 2007 fixant les conditions de prise en charge des participants aux séminaires, forums et ateliers en République du Bénin
- renforcer la mise en œuvre de la déclaration de Paris;
- prendre les dispositions pour le paiement à temps des décomptes ;
- rendre permanent l'accès au SIGFIP.

CONCLUSION

Au cours de l'exercice budgétaire 2008, le Ministère de la Santé a poursuivi sa mission d'améliorer non seulement la qualité et l'accessibilité des prestations de soins mais également la participation communautaire et l'utilisation des services de santé. En outre, des efforts sensibles ont été fournis en matière de prise en charge des populations pauvres et indigentes. Globalement, le budget du secteur a été exécuté à 59,63 %, base engagement. Ce taux d'exécution est nettement en deçà de celui de l'année dernière qui est de 88,20%. Cette contre performance appelle la réflexion pour la mise en place d'actions correctrices afin de relever les défis qui s'imposent au secteur. Au nombre de ces défis, on retient notamment :

- la mise en œuvre effective du plan de développement des ressources humaines du secteur ;
- la prise en charge des maladies telles que l'Ulcère de Buruli et la Lèpre ;
- la gratuité de la césarienne ;
- la lutte contre les maladies prioritaires ;
- des dispositions urgentes pour l'atteinte des OMD ;
- la réduction du taux de mortalité maternelle et infantile;
- le renforcement du partenariat secteur public et secteur privé pour rendre le système sanitaire plus efficace;
- le renforcement de la gouvernance et la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au sein du secteur ;
- l'amélioration du dialogue social;
- la mise en place d'un régime assurance maladie universelle;
- la mise en place d'un mécanisme pour la maintenance des équipements médico techniques ;
- la mise en œuvre des contrats de performance à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Le relèvement de ces défis suppose la mise en œuvre rigoureuse des suggestions et recommandations sus formulées. Le soutien des PTF et des partenaires sociaux nécessite également d'être renforcé.

ANNEXES

ANNEXE 1: POINT DES DEPENSES ET CREDITS DELEGUES AUX DDS EN 2008

EXECUTION DU BUDGET 2008 DU MINISTERE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

I - DEPENSES DE PERSONNEL

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Dépenses de personnel réparties	5 515 717 000	6 039 868 000	6 261 514 638	6 261 514 638	103,67%	100,00%
TOTAL	5 515 717 000	6 039 868 000	6 261 514 638	6 261 514 638	103,67%	100,00%

Source: DRFM/MS

II - ACHAT DE BIENS ET SERVICES

I° Fonctionnement des services

a) Directions techniques et centrales

Structures / Rubriques	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Direction de l'Inspection et de la Vérification Interne	93 500 000	88 500 000	54 282 045	54 273 401	61,34%	99,98%
Secrétariat Général du Ministère	33 000 000	28 000 000	14 942 859	14 278 197	53,37%	95,55%
Direction des Ressources Financières et du Matériel	105 000 000	100 000 000	62 218 899	62 181 517	62,22%	99,94%
Direction de la Programmation et de la Prospection	76 000 000	71 000 000	39 184 526	39 184 526	55,19%	100,00%
Direction Nationale de la Protection Sanitaire	37 000 000	35 000 000	22 711 686	14 810 802	64,89%	65,21%
Direction des Infrastructures de l'Equipement et de la Maintenance	57 000 000	55 000 000	38 997 549	38 997 549	70,90%	100,00%
Cabinet	235 125 000	228 125 000	186 782 269	177 871 544	81,88%	95,23%
Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base	44 000 000	42 000 000	29 193 160	28 531 228	69,51%	97,73%
Direction de la Santé Familiale	37 000 000	35 000 000	26 485 866	26 485 866	75,67%	100,00%
Direction des Ressources Humaines	55 000 000	53 000 000	31 357 892	31 317 892	59,17%	99,87%
Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux	32 000 000	30 000 000	23 234 551	23 234 551	77,45%	100,00%
Direction Nationale du Programme Elargi de Vaccination	35 000 000	33 000 000	21 061 182	20 836 182	63,82%	98,93%
Direction du Développement des zones sanitaires	35 000 000	33 000 000	14 466 190	13 979 822	43,84%	96,64%
Direction des Pharmacies et du Médicament	38 000 000	36 000 000	16 926 008	15 245 216	47,02%	90,07%
Direction des Exploration Diagnostics et de la Transfusion Sanguine (ex DPED)	40 000 000	38 000 000	19 768 734	15 666 418	52,02%	79,25%
Direction des Hôpitaux	33 000 000	31 000 000	15 273 702	15 125 022	49,27%	99,03%
Direction de la Recherche en Santé	31 000 000	29 000 000	12 811 178	12 811 178	44,18%	100,00%
Cellules de Passation des Marchés Publics	50 000 000	45 000 000	27 421 543	24 772 943	60,94%	90,34%
Comité de Lutte contre l'Onchocercose	0				-	-
Coopération Technique Missions Médicales	65 000 000	58 258 000	34 674 672	34 674 672	59,52%	100,00%
Plan d'actions	377 000 000	377 000 000	225 766 927	225 766 927	59,89%	100,00%
Electricité, eau et frais de télécommunication	1 406 511 000	1 406 511 000	1 054 883 247	1 054 883 247	75,00%	100,00%
Total a) (Directions centrales et techniques)	2 915 136 000	2 852 394 000	1 972 444 685	1 944 928 700	69,15%	98,60%

Source: DRFM/MS

b) Directions Départementales (crédits délégués)

Structures / Rubriques	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
DDS ATACORA	189 000 000	189 000 000	186 736 711	185 736 661	98,80%	99,46%
CHD Atacora-Donga	103 000 000	103 000 000	102 974 989	102 698 869	99,98%	99,73%
Zone Sanitaire Kouandé-Kérou-Péhunco	100 323 000	100 323 000	100 321 060	100 321 060	100,00%	100,00%
Zone Sanitaire Natitingou-Boucoumbé-Toucountouna	100 450 000	100 450 000	100 444 386	100 444 386	99,99%	100,00%
Zone Sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly	113 656 000	113 656 000	113 650 267	113 650 267	99,99%	100,00%
Zone Sanitaire Bassila	66 700 000	66 700 000	66 698 588	66 698 588	100,00%	100,00%
Zone Sanitaire Djougou-Ouaké-Copargo	99 000 000	99 000 000	98 999 895	98 999 895	100,00%	100,00%
Total Atacora/Donga	772 129 000	772 129 000	769 825 896	768 549 726	99,70%	99,83%
DDS ATLANTIQUE	175 000 000	175 000 000	144 585 691	137 585 870	82,62%	95,16%
Zone Sanitaire Sô-Ava-Abomey-Calavi	88 620 000	88 620 000	82 036 235	82 036 235	92,57%	100,00%
Zone Sanitaire Allada-Toffo-Zè	92 980 000	92 980 000	92 979 998	92 979 998	100,00%	100,00%
Zone Sanitaire Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito	115 280 000	115 280 000	114 969 067	114 969 067	99,73%	100,00%
Zone Sanitaire Cotonou 1 & 4	43 700 000	43 700 000	43 295 783	38 811 383	99,08%	89,64%
Zone Sanitaire Cotonou 2 & 3	85 070 000	85 070 000	84 844 314	83 526 844	99,73%	98,45%
Zone Sanitaire Cotonou 5	36 520 000	36 520 000	35 613 315	35 613 315	97,52%	100,00%
Zone Sanitaire Cotonou 6	43 390 000	43 390 000	43 181 793	43 181 793	99,52%	100,00%
Hôpital de Ouidah	16 500 000	16 500 000	0	0	0,00%	-
Maternité Lagune	108 000 000	108 000 000	107 980 514	107 341 249	99,98%	99,41%
Centre National de Psychiatrie de Jacquot	57 500 000	57 500 000	57 494 765	57 494 765	99,99%	100,00%
Centre de Pneumo Phtisiologie de Cotonou	55 500 000	55 500 000	41 154 751	41 154 751	74,15%	100,00%
Total Atlantique/Littoral	918 060 000	918 060 000	848 136 226	834 695 270	92,38%	98,42%
DDS BORGOU	179 000 000	179 000 000	178 998 485	178 998 485	100,00%	100,00%
CHD Borgou-Alibori	148 000 000	148 000 000	142 909 597	140 307 097	96,56%	98,18%
Zone Sanitaire Bembèrèkè-Sinendé	74 000 000	74 000 000	62 009 993	55 343 664	83,80%	89,25%
Zone Sanitaire Nikki-Kalalé-Pèrèrè	105 620 000	105 620 000	103 530 221	100 483 931	98,02%	97,06%
Zone Sanitaire N'Dali-Parakou	76 100 000	76 100 000	76 083 690	76 083 690	99,98%	100,00%
Zone Sanitaire Tchaourou	54 550 000	54 550 000	54 549 400	54 549 400	100,00%	100,00%
Zone Sanitaire Malanville-Karimama	70 670 000	70 670 000	67 539 919	66 821 139	95,57%	98,94%
Zone Sanitaire Banikoara	56 800 000	56 800 000	55 661 750	55 661 750	98,00%	100,00%
Zone Sanitaire Kandi-Gogounou-Ségbana	98 531 000	98 531 000	87 985 356	87 985 356	89,30%	100,00%

Total Borgou/Alibori	863 271 000	863 271 000	829 268 411	816 234 512	96,06%	98,43%
DDS MONO	172 000 000	172 000 000	165 696 811	152 517 243	96,34%	92,05%
CHD Mono-Couffo	155 000 000	155 000 000	154 194 212	150 694 621	99,48%	97,73%
Zone Sanitaire Grand-Popo-Comè-Bopa-Houéyogbé	105 540 000	105 540 000	89 354 623	89 354 623	84,66%	100,00%
Zone Sanitaire Lokossa-Athiéme	57 800 000	57 800 000	57 760 266	57 760 266	99,93%	100,00%
Zone Sanitaire Klouékanmey-Lalo-Toviklin	99 050 000	99 050 000	95 047 527	95 047 527	95,96%	100,00%
Zone Sanitaire Aplahoué-Dogbo-Djakotomey	123 800 000	123 800 000	123 761 375	123 761 375	99,97%	100,00%
Total Mono/Couffo	713 190 000	713 190 000	685 814 814	669 135 655	96,16%	97,57%
DDS OUEME	192 000 000	192 000 000	180 521 025	162 360 423	94,02%	89,94%
CHD Ouémé-Plateau	156 000 000	156 000 000	83 337 471	73 287 471	53,42%	87,94%
Zone Sanitaire Porto-Novo-Aguégués-Sèmè-Kpodji	84 700 000	84 700 000	61 372 875	60 285 526	72,46%	98,23%
Zone Sanitaire Adjohoun-Dangbo-Bonou	86 250 000	86 250 000	80 390 504	67 646 164	93,21%	84,15%
Zone Sanitaire Misséréte-Avrakou-Adjarra	73 400 000	73 400 000	47 510 637	36 005 199	64,73%	75,78%
Zone Sanitaire Pobè-Kétou-Adja-Ouèrè	124 650 000	124 650 000	104 315 516	86 226 491	83,69%	82,66%
Zone Sanitaire Sakété-Ifangni	84 800 000	84 800 000	62 525 914	61 606 364	73,73%	98,53%
Centre de Pneumo Phtisiologie d'Akron	66 500 000	66 500 000	45 040 115	41 514 790	67,73%	92,17%
Total Ouémé/Plateau	868 300 000	868 300 000	665 014 057	588 932 428	76,59%	88,56%
DDS ZOU	204 000 000	204 000 000	202 258 912	195 829 340	99,15%	96,82%
CHD Zou-Collines	163 000 000	163 000 000	162 990 247	162 990 247	99,99%	100,00%
Zone Sanitaire Djidja-Abomey-Agbangzoun	95 020 000	95 020 000	94 974 141	94 974 141	99,95%	100,00%
Zone Sanitaire Bohicon-Zakpota-Zogbodomey	66 650 000	66 650 000	55 348 755	54 111 749	83,04%	97,77%
Zone Sanitaire Covè-Quinhi-Zagnanado	98 890 000	98 890 000	95 204 210	92 088 069	96,27%	96,73%
Centre de Santé de Sèdo-Goho (Ex Vikon)	38 500 000	38 500 000	33 650 943	27 680 593	87,41%	82,26%
Zone Sanitaire Dassa-Zoumè-Glazoué	103 110 000	103 110 000	103 108 916	103 108 916	100,00%	100,00%
Zone Sanitaire Ouessè-Savè	85 630 000	85 630 000	84 913 741	77 179 032	99,16%	90,89%
Zone Sanitaire Savalou-Bantè	96 970 000	96 970 000	96 446 061	96 446 061	99,46%	100,00%
Total Zou/Collines	951 770 000	951 770 000	928 895 926	904 408 148	97,60%	97,36%
Total b) (Crédits délégués)	5 086 720 000	5 086 720 000	4 726 955 330	4 581 955 739	92,93%	96,93%
Total 1 (a+b)	8 001 856 000	7 939 114 000	6 699 400 015	6 526 884 439	84,38%	97,42%

Source: DRFM/MS

2• Charges communes

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Prime de session	0	4 077 000 000			0,00%	-
Produits pharmaceutiques et soins d'urgence	565 000 000	1 211 000 000	74 088 088	74 088 088	6,12%	100,00%
Entretien et réparation des immeubles et autres infrastructures	100 000 000	100 000 000	23 397 925	23 397 925	23,40%	100,00%
Frais de transport à l'extérieur (mission cadres)	40 000 000	40 000 000	0	0	-	-
Frais de transport à l'extérieur des étudiants	0				-	-
Indemnité de mission à l'extérieur	60 000 000	60 000 000	42 682 500	42 682 500	71,14%	100,00%
Indemnité de mission à l'intérieur	55 000 000	46 000 000	18 356 000	18 356 000	39,90%	100,00%
Dépenses diverses de fonctionnement	65 000 000	65 000 000	46 969 389	46 497 389	72,26%	99,00%
Fonds d'urgence	425 870 000	425 870 000	407 472 344	407 032 790	95,68%	99,89%
Assistance sanitaire	1 000 000 000	1 000 000 000	995 336 615	995 336 615	99,53%	100,00%
Fonds social	1 250 000 000	1 250 000 000	1 058 172 782	1 041 241 843	84,65%	98,40%
Total 2 (Charges Communes)	3 560 870 000	8 274 870 000	2 666 475 643	2 648 633 150	32,22%	99,33%
Total Achats de biens et service (1 + 2)	11 562 726 000	16 213 984 000	9 365 875 658	9 175 517 589	57,76%	97,97%

Source: DRFM/MS

III - DEPENSES DE TRANSFERT

1° Subvention d'exploitation

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Direction Générale du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100,00%	100,00%
Subvention au fonctionnement CNHU	1 450 000 000	1 450 000 000	1 430 000 000	1 308 072 110	98,62%	91,47%
Total 1	1 550 000 000	1 550 000 000	1 530 000 000	1 408 072 110	98,71%	92,03%

2° Autres transferts courants

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Appui à l'action de la réforme PERAC	150 000 000	150 000 000	149 782 653	133 982 653	99,86%	89,45%
Appui à la décentralisation	730 000 000	730 000 000	730 000 000	730 000 000	100,00%	100,00%
PRSC-Activités	350 000 000	350 000 000	190 273 899	189 026 239	54,36%	99,34%
Fonds pour le Développement de la Santé	2 500 000 000	2 500 000 000	0	0	0,00%	-
Autres transferts courants (DRFM)	550 579 000	550 579 000	550 474 210	533 381 910	99,98%	96,89%
Contribution au fonctionnement PEV	950 000 000	950 000 000	459 400 202	456 509 202	48,36%	99,37%
Contribution au fonctionnement de la DHAB	50 000 000	50 000 000	47 153 744	36 536 104	94,31%	77,48%
Contribution au fonctionnement de la DRS	35 000 000	35 000 000	32 979 388	32 979 388	94,23%	100,00%
Appui au Secteur Santé	1 346 165 000	1 346 165 000	1 345 213 778	416 044 690	99,93%	30,93%
Contribution au fonctionnement. des centres de santé	1 100 000 000	1 100 000 000	703 985 943	149 312 778	64,00%	21,21%
Subvention au Centre de Sante SEDO VIKON	50 000 000	50 000 000	49 962 273	45 134 673	99,92%	90,34%
Subvention au COGEC	2 688 000 000	2 688 000 000	2 688 000 000	2 688 000 000	100,00%	100,00%
Subvention au fonctionnement du SAMU	20 000 000	20 000 000	17 000 000	17 000 000	85,00%	100,00%
Total 2	10 519 744 000	10 519 744 000	6 964 226 090	5 427 907 637	66,20%	77,94%
Total Dépenses de transferts (1+2)	12 069 744 000	12 069 744 000	8 494 226 090	6 835 979 747	70,38%	80,48%

Source: DRFM/MS

IV - EQUIPEMENTS SOCIO-ADMINISTRATIF MSP (Cheptel – Acquisition)

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnement
Acquisition - Grosses réparations - matériels mobiliers	294 972 000	294 972 000	218 709 866	218 709 866	74,15%	100,00%
Total	294 972 000	294 972 000	218 709 866	218 709 866	74,15%	100,00%
Total Dépenses Ordinaires (I+II+III+IV)	29 443 159 000	34 618 568 000	24 340 326 252	22 491 721 840	70,31%	92,41%

Source: DRFM/MS

ANNEXE 2 : Point d'utilisation du Fonds Sanitaire des Indigents (FSI)

Dép	Structures	Crédit alloué	Crédit consommé	Taux de consom- mation en %
Atacora	CHD-Atacora	10 000 000	9 996 830	99,96
	ZS kouandé-kèrou- Péhunco	6 000 000	5 964 050	99,40
	ZS Tanguiéta-Matéri-Cobli	25 000 000	25 000 000	100
	ZS Natitingou-Boukoumbé-Toucountouna	15 000 000	14 999 825	99,99
Donga	ZS Bassila	15 000 000	14 999 500	99,99
	ZS Djougou-Ouaké-Copargo	18 000 000	17 999 101	99,99
Littoral	CNHU- HKM	115 000 000	114 998 632	99,99
	CNHP-Cotonou Ex Jacquot	28 000 000	27 996 640	99,98
	CNHPP-Cotonou Ex Lazaret	5 000 000	0	0
	HOMEL	60 000 000	59 999 151	99,99
	ZS Cotonou 1 et 4	5 000 000	389 477	7,79
	ZC Cotonou 2 et 3	15 000 000	6 211 985	41,41
	ZS Cotonou 5	20 000 000	15 561 677	77,81
	ZS Cotonou 6	5 000 000	0	0
Atlantique	ZS Abomey-Calavi-So-Ava	25 000 000	15 507 625	62,03
	ZS Ouidah-Kpomassè-Tori	10 000 000	3 281 831	32,82
	ZS Allada-Toffo-Zè	25 000 000	24 999 937	99,99
	Hôpital de Gèrontologie de Ouidah	1 000 000	0	0
Borgou	CHD Borgou	55 000 000	54 997 400	99,99
	ZS Nikki Kalalé Perèrè	32 000 000	31 001 280	96,87
	ZS Bembèrèkè-Sinendé	12 000 000	11 999 050	99,99
	ZS Parakou N'dali	12 000 000	11 999 980	99,99
	ZS Tchaourou	33 000 000	33 000 000	100

Alibori	ZS Kandi Gogounou Segbana	30 000 000	25 103 536	83,67
	ZS Malanville Karimama	10 000 000	9 963 660	99,63
	ZS Banikoara	10 000 000	9 999 955	99,99
Mono	CHD Mono	45 000 000	44 999 830	99,99
	ZS Lokossa - Athiémé	55 000 000	54 999 985	99,99
	ZS Comé - Bopa - Grand Popo - Houeyogbé	28 000 000	27 923 170	99,72
Couffo	ZS Aplahoué Djakotomé Dogbo	30 000 000	29 997 795	99,29
	ZS Klouékanmé Toviklin Lalo	12 000 000	11 957 650	99,64
Ouémé	CHD Ouémé	60 000 000	60 000 000	100
	ZS Adjohoun Dangbo Bonou	60 000 000	58 000 000	96,66
	ZS Porto Novo Aguégoué Sèmé Podji	5 000 000	2 000 000	40,00
	ZS Avrankou Adjarra Akpro Misrété	5 000 000	2 000 000	40,00
	CHP Akron Porto Novo	5 000 000	3 000 000	60,00
Plateau	ZS Pobè Adja Ouèrè Kétou	28 000 000	16 000 000	57,14
	ZS Sakété Ifangni	15 000 000	9 800 000	65,33
Zou	CHD Zou	55 000 000	55 000 000	100,00
	ZS Covè Ouinhi Zagnanado	60 000 000	0	0
	ZS Abomey Djidja Agbangnizoun	5 000 000	2 398 770	47,97
	ZS Bohicon Zogbodomé Za-Kpota	5 000 000	0	0
Collines	ZS Savalou Bantè	50 000 000	44 759 508	89,51
	ZS Savè Ouèssè	30 000 000	7 200 000	24,00
	ZS Dassa Glazoué	25 000 000	8 000 000	32,00
Bénin	Total	1 175 000 000	984 007 830	83,74

Source: DRFM/MS

ANNEXE 3 : Point des évacuations sanitaires en 2008 par la DRFM

Imputation Budgétaire	Dotations	Engagement	Ordonnancement	Taux Engagement	Taux Ordonnancement
Fonds D'urgence	425 870 000	407 472 344	407 032 790	95,68%	95,58%
Assistance Sanitaire	1 000 000 000	995 336 615	995 336 615	99,53%	99,53%
Fonds Social	1 250 000 000	1 058 172 782	1 041 241 843	84,65%	83,30%
TOTAL	2 675 870 000	2 460 981 741	2 443 611 248	91,97%	91,32%

Source: DRFM/MS

ANNEXE 4 : POINT EXECUTION DES PROJETS/PROGRAMMES EN 2008 SUR RESSOURCES EXTERIEURES

Point exécution des crédits sur les ressources extérieures en 2008

DONS

Projets/Programmes	Bailleurs de Fonds	Dotations	Engagement	Ordonnancement	Taux Engagement	Taux Ordonnancement
Programme Elargi de Vaccination Phase IV	OMS GAVI FED ARIVA UNICEF	3 102 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Programme National de Lutte Contre Le Paludisme	OMS IDA FONDS MONDIAL IPB UNICEF	3 736 000 000	3 220 487 587	0	86,20%	0,00%
Programme National de Lutte Contre Le SIDA	OMS FONDS MONDIAL	1 534 000 000	0	32 733 992	0,00%	2,13%
Programme National de Lutte Contre la Tuberculose	FONDS MONDIAL	439 000 000	0	1 537 100	0,00%	0,35%
Programme National de Lutte Contre la Lèpre et les Ulceres de Buruli	AFRF ONG	159 000 000	11 460 208	63 300 254	7,21%	39,81%
Promotion de la Médecine Traditionnelle et de la Pharmacopée	OMS	14 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Programme Integre de Sante Familiale	USAID	100 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet Regional Commun de Prevention de Prise en Charge des Ist/Vih/Sida le Long du Corridor	IDA BANQUE MONDIALE	200 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Renforcement de la Sécurité Transfusionnelle	BELGE	280 000 000	20 162 524	0	7,20%	0,00%
Projet Socio-Sanitaire Suisse	SUISSE	519 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet Appui à la Zone Sanitaire de Bassila	BELGE	100 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet Appui à la Zone Sanitaire de Klouékanmey	BELGE	100 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet De Promotion De Hygiene Et Assainissement	BELGE BAD DANIDA GTZ	1 041 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet Appui à la Zone Sanitaire de Come	BELGE	200 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet Appui Aux Activites de la Sante De La Reproduction	FNUAP	616 000 000	0	22 309 232	0,00%	3,62%
Programme National de Lutte Contre les Maladies Non Transmissibles	OMS	5 000 000	0	20 646 107	0,00%	412,92%
Appui à la Lutte Contre Le VIH/SIDA	BAD	551 670 000	251 454 022	24 086 991	45,58%	4,37%
Programme Pluriannuel Appui au Secteur Eau et Assainissement	PAYS BAS	604 902 000	283 084 236	277 451 916	46,80%	45,87%
Total		1 777 572 000	534 538 258	344 494 246	30,07%	19,38%

SOURCE : SIGFIP

EMPRUNTS

Projets/Programmes	Bailleurs De Fonds	Dotations	Engagement	Ordonnancement	Taux Engagement	Taux Ordonnancement
Projet Sante I BADEA	BADEA	1 620 000 000	792 186 464	0	48,90%	0,00%
Projet de la Promotion de Hygiene et Assainissement	BELGE BAD DANIDA GTZ	190 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet Appui au Développement du Système De Sante	BAD	4 520 000 000	1 132 995 915	0	25,07%	0,00%
Programme Multisectorielle de Lutte Contre le Sida	IDA BANQUE MONDIALE	3 625 000 000	2 571 908 568	336 883 071	70,95%	9,29%
TOTAL		9 955 000 000	4 497 090 947	336 883 071	45,17%	3,38%

SOURCE : SIGFIP

ANNEXE 5: LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS AU CNEEP DE VALIDATION DU RAPPORT

SESSION ORDINAIRE DU CNEEP DES JEUDI 09 ET VENDREDI 10 JUILLET 2009

Liste de présence des participants

Journée du Jeudi 09 Juillet 2009

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts Tél/E-mail	Emargement
01	ACCLASSATO Louise Sidonie	DSIO IMS	97883301 / 95207177 aclaid@yahoo.fr	
02	ADANLIENCLOUNNON J. Césaire	DPP/MEF	94235430 / 96253216 cestydas@yahoo.fr	
03	ABDOU LASSISSI Gamou	DPP/MAN	lassigaa@yahoo.fr	
04	KOKA BATA Pascal	DPP/ONG	serokbp@yahoo.fr	
05	ADADJA Oline	DPP/RESFIP	adadyenoud@yahoo.fr 97843781	
X 06	FAGBEDJI Gilles	DPP/ICERS	90050524 fagug@yahoo.fr	
07	ALOMA Théodore	DDS/RC	95954914 aloma.theobias@yahoo.fr	
08	Kpetyouvi Kpetyouvi	SSS/AS	kpetyouvi@yahoo.fr 97727805	
09	GODONOU Mathias	DDS/AD	godsavmat@yahoo.fr	
10	AGBOBLI. M. Riphath	DOI/MAETAFBE	30 31 8751 / 9654 89 70 ragbobl@yahoo.fr	

• 11	MENSSA K. Pascal	PNT/MS	95424046 menssalain@yahoof	
- 12	FATINAE A. Alain	ASTERB	97082439 fatindealain@yahoof	
• 13	BAKARY SIRAGEOU	PNT/MS	97260326 sirageou@gmail.com	
- 14	ZOMAHOUN Marguerite	SESP/DPP/M	90 01 75 53	Zommer
• 15	SATZONOU Edwige	SCCT/DPP	97601295	
- 16	TARABO Chakiro Aristide	C/SEPS/ATL-L/Trois	97090302 taraboc@yahoof	
- 17	Laurence - O. Monteiro	OSFB	97980243 sastelo@yahoo	
- 18	TCHIBOZO Benoit	ROBS	95458566 tchibozobenoit@yahoof	
- 19	GANDOGO Cohovi N.	DPP/REPN	90050373/ 97460327	
- 20	KPOMASSE C. Sraphin	CN/PNRCCH/M	90-02-29-72	
- 21	HOUNDETON Laurent G.	CNA/PNCEFFS/M	21 33 74 76	
• 22	Laurent Y. DAKPAWON	DIER/MS	97474298/90078893	
• 23	ABOU Saka	DCEP/MS	9709/446	

- 24	DARTE RENE	DST/MS	90664854 9724 04 91	ndarataal yahoo.fr	
- 25	LODJOU Christian	CT/MS	97 982473	lodjou christian @yahoo.fr	
- 26	LANMAFANKPOTIN Rosette	COON/MS	90 03 3020	lanmafankpotin @yahoo.fr	
- 27	KOURA Henriette	DHAB	21-33-97-20 90-92-35-80		
- 28	RAJTI Béatrice	D RFM	21-33-52-58		
- 29	IWIKOTAN Florence	DPP/MFSN	97 68 68 55		
- 30	OGOUBIHI Flore Viviane	DAS A-L	21 314296		
- 31	GOYITO Valérie	SGM/MS	90941782		
- 32	YEVIDE Dorotheé	DC/MS	90 94 59 71		
- 33	BABA-MOUSSA. Farid	ABENCO/MS	90-03-65-25		
- 34	NOUNAGNON Victor	DAS-OTP	9776 89 33		
- 35	COUAD-ZOTTI Gerard	CSE/MISP	9777 81 55		
- 36	DENAKPO Boniface	PNLP/MS	95-42-63-16 9713-66-90		

- 37	DEGLA DOSSOU Eugène	CTAS/MS	90 92 31 75 endegla@yahoo.fr	
- 38	Alphonse AKPAROLI	DAPP/MS	97 22 03 71	
DNBS, - 39	DJOGBE Honoré	C/ESS/MS	97 88 05 48	
- 40	GBAGUIDI T. Céline	^{CFA} DSPS/DOSP/VPDA	95 79 10 76	
- 41	DANHOEGBE Edmond	CSE/DPP/MS	90 05 08 88 97 02 32 12	
- 42	VISSOH Agnès	CSE/DPP/MS	95 86 51 55	OTJ
- 43	do REGO Dominique	CSE/DPP/MS	90 07 67 88	
- 44	FABY Vincent	MRH/MS	97 98 28 41	
- 45	ADETOUNDJI Unice O.	Rep/CTJ-MS	97 14 74 64 93 99 71 22	
- 46	ACAKPO A. Samoussi	CA/SSD/DPP/MS	90 03 19 63	
- 47	KILANYOSSI Boi' Oule	e/SCCT/DPP	97 28 64 17	
- 48	TOSSOU Raymond	IGM/MS	95-86-04-52	
- 49	VIEYRA Dominique	C/DEP SS-OP	95-40-29-92	

50	AKANI Ludovic	DEITS	90037561	<i>Akani</i>
51	KAKPO Bernard	DPP/MAEP	97336784 bernardkakpo@yahoo.fr	<i>Kakpo</i>
52	GBEAO Sossou Edmond	AAS-Z/Colliers	97771684 sossougb@aol.com	<i>Gbeao</i>
53	DJERONTIN-AGOSSOU Valentin	DGA/CRHv-AKM	95812238 djerontin@yahoo.fr	<i>Djerontin</i>
54	TOSSA Zanfaik	DPE/HEE	97587572 pztcp2003@yahoo.fr	<i>Zanfaik</i>
55	MOUMOUNI Mougaddikou	DPP/MS	moumounidpp@yahoo.fr 90-66 69 53	<i>Mougaddikou</i>
56	RADJI Soudjourn	CSE/DPP/MS	soudjournradji@yahoo.fr 95 62 29 23	<i>Radji</i>
57	NAGO Nani Rube	DNPEV/SSP	maronago@yahoo.fr 2133 25 86	<i>Nani Rube</i>
58	DEGBOGBANDON Marcien Hubert	DRFM/SAG	marhubdeg@yahoo.fr 9009 01 57	<i>Marcien Hubert</i>
59	ATINDOGBE Anasthasie	CSE	21-33-29-06	<i>Anasthasie</i>
60	SALIFOU Aïmatou	CSE	21-33-29-06	<i>Aïmatou</i>
61	HOUNHOU HANS Isaac	DNEH/MS	98 28 40 65	<i>Hans Isaac</i>
62	HOUNDEFANBAN Gregoire	C/SIET/POSA-L	95455207	<i>Gregoire</i>

63	AGROSSOU Jean S.	SAS ATL-LIT	97493574	10/1/04
64	DANSI S. Germain	Coordonnateur Beljaunt	PNLP 95068343	SFA
65	AJIBABI Cherifat	CTPP/HS	Cabinet 90941280	Amey
66	GBETIE Michel	CNHU-HKM	gbet_mich@yahoo.com 95459245	Amey
67	DUISSOU H. Venance	DPP/MS		Amey
68	GBENOU Honoré	DPP/MS	21-33-49-06	Amey
69	DJOSSOU Hervé	BRH/MS	97314430	
70	Z			
71	OYEBOKON Marcellin B.	COSI-Bénin	95091603 / 97608051 mbo_30051957@yahoo.fr (trait de la tonche 8)	Amey
72	SOVIGLIMI Clotilde	DPP/MS	21-33-49-06	Amey
73	HOGBONOTO Jeanne	DPP/MS	21 33 49 06	Amey
74	SEHOU Nlokanwa Hain	SP/MS	97879822	Amey
75	Tchialgré Christian	AP/MS	97330725	Amey
76	SOUNON Ferdinand	DPP/MS	97498883	Amey

SESSION ORDINAIRE DU CNEEP DES 09 ET 10 JUILLET 2009

Journée du Vendredi 10 Juillet 2009











LISTE DE PRESENCE

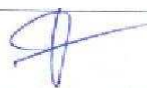









N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts et E-mails	Emargement
1	do REGO Dominique	CSE/DPP/MS	doregodom@yahoo.fr 90076588	
2	Lawrence O. Monteiro	CNOSF	97980243 sasolo@yahoo.fr	
3	FINDUDE Mathias	DPP/ML	95424492 findude@yahoo.fr	
4	DEGBOGBAHOUN Marcien Hubert	DREM/MS	9002057 marcindedeg@yahoo.fr	
5	TCHIBOZO Benoit	ROBS	95458566/91037876 benoitvauchin@yahoo.fr / vb2.mml@yahoo.fr	
6	ADASSA Olivier	DPP/MESRTP	97643781 adadysenoude@yahoo.fr	
7	FAGBEJJI Gilles	DPP/MESRS	90030524 fajug@yahoo.fr	
8	ALOMA Théodore	DDSI/EC/MS	95954914 aloma_theodore@yahoo.fr	
9	KPETIKOU DAYOURI	DDS/AD	Kpetyouri@yahoo.fr 97727895	

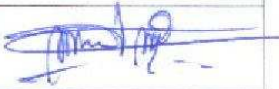


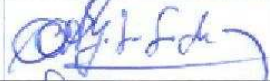
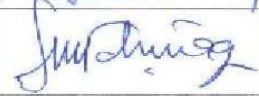
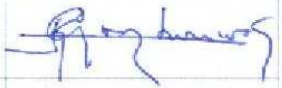


10	GODONOU S. Mathias	DDO/A-D	godonoumat@yahoo.fr	
11	BALOTCHA HOUMASSE Alice	PNPMT/MS	21334583	
12	KOURA Henriette	DHAB	21-33-97-20	
13	ADJIBABI Chérifaton	CTPP/MS	cheribel_04@yahoo.fr 90911280	
14	NAGO Djani Rose	DNPEV/SSP	maronago@yahoo.fr 21337580	
15	Laurenti Yai DAKPANON	DIET/MS	dakpanonlaurenti@yahoo.fr 97474298/90078393	
16	IWIKOTAN Florence	DPP/DFSN	fgbadhi@yahoo.fr 97686855	
17	AGBOBLI. M. Riphath.	DOI/MAEIAFBE	r-agbobi@yahoo.fr 90.91.87.51/96.54.89.70	
18	GBAGUIDI T. Céline	DGSPP/MPDEPP CAG	9579-1076/90093420	
19	TOSSOU Raymond	IGM/MS	95-86-04-52	
20	ADETOUNDSI Unice O.	Rep/CTSIHS	97147464	
21	YEVIDE Dorothee	DC/MS	90945971	

22	KILANYOSSI Bdi Odile	SCCT/DPP	21 334 906	Amir
23	SOTZONIOW George	SCCT/DTP	21 33 49 06	Edley
24	VIEYRA Dominique	CIDEP/DDSP	95-40-29-72	Dmytro
25	ACCLASSATO Louise Sédécie	DSIO/MS	97983301/95207177 adland@yahoo.fr	Amir
26	ADANLIENCLOUNON D. Célestin	DPP/MEF	96293216/94239430 celestydos@yahoo.fr	Amir
27	ANANI Ludovic	DESTS	90 03 75 61	Amir
28	KAKPO Bernard	DPP/MAEP	97 33 67 84 bernardkatepo@yahoo.fr	Joubert
29	ZOMANOUY Margherite	DPP	21 33 49 06	Zomanouy
30	DEGLA BOSSOU Eugénie	CTAS/MS	90 92 31 75 endegla@yahoo.fr	Amir
31	BABA-NOUSSA Fahid	DG-LNCQ/MS	92-03-65-15 fbmou@yahoo.fr	Amir
32	DOGBE Honoré	SESS/DNPS	97 88 05 48 djogbeh@yahoo.fr	Amir
33	FOUTI Jean	SYNPAT/MSP	97-60-07-79	Amir

34	MOU HOUNI Non gaddikou	DPP/MS	90-66-69-53	Handwritten signature
35	HOUINSON HANS Siao	DNEH/MS	98 29 40 65	Handwritten signature
36	OYEBOKOU Marcellin B.	COSI	97608054-95031603	Handwritten signature
37	FATINDE Alain	ASTEB	97082439	Handwritten signature
38	MENSAH Kassi Pascal	PNT	95424046	Handwritten signature
39	BAKARY SIRAGEOU	PNT	97260326	Handwritten signature
40	ABDOU LASSISSI GANIOU	DPP/MSN	97988711	Handwritten signature
41	TOSSA Zanfank	DRR/NEC	97587572	Handwritten signature
42	ATINDOGBE Anasthasie	DPP/CSE	21-33-49-06	Handwritten signature
43	SALIFOU Rainaton	DPP/CSE	—	Handwritten signature
44	HOGBONOUTO Jeanne	DPP/SA	21 33 49 06	Handwritten signature
45	SOVIGLIDI Clotilde	DPP/SA	21 33 49 06	Handwritten signature

46	GBEYOU Honoré	DPP/SA	21 33 49 06	
47	FABY Vincent	DRH/MS	21 33 21 88	
48	KORA BATA Pascal	DPP	21 33 08 91	
49	YEVIAE Borothee	SC		
50	COURO-ZOTTI Gerard	CSE/MISP	97 77 81 55 30 09 82 56	
51	ACAKPO A. Samoussi	CA/SSD/DPP/MS	90 03 19 63	
52	JANSI S Germani	Coordonnateur Adjoint PNLP	95 06 83 43	
53	ABOW Saka	DIEM	97 07 14 46	
54	HOUNDETON Laurent G	CNA/PNCEAS/MS	21 33 74 86	
55	GANBOGO Cohari N.	DPP/MEPN	90 05 03 73 97 46 03 27	
56	Alphonse AKPAROLI	DAPP/MS	97 22 03 71 21 33 49 56	
57	Jarate René	DPP/MS	90 66 48 59	

58	HOUNDEFANDAN Gregoire	C/SIEM/DDS-A-L	97-07-61-57 95-45-52-01	
59	GBETIÉ Michel	EN HU-HKM	95-45-92-15	
60	RADJI Suraadjou	ESE/DPP/MS	95 42 29 23	
61	DANHOEGBE Edmond	CSE/DPP/MS	90015088 97023212	
62	NOUNAGNON Victor	C/SEPS	97768933	
63	VISSOY Agnès	CSE/DPP/MS	95865155	
64	AGOSSOU Jean Sagbo	SEPS/DDS/AL		
65	OGUBIYI Fleu Viviane	DDS/A-L	90903297	
66	DJOSSEU Hevel'	DRH/MS	97314430	
67	AGUEH Fatauma	SGM/MS	97-88-69-61	
68	GNIDOKPONOU Antonie	SGM/MS	9758-25-14	
69	DENAKPO Boniface	C/SIBEPPI/PNLD	95.42.63.16/97.13.6690	 B.D.

70	AJ			
71	OUSSOU A. Vena ce	APP/MS		
72	KRONAHE C. Jephahim	CN/RNRC/H/MS	clujnator @ yahoo. fr 97-07-12-38	
73	launmatankpotin Nobette	C/COM MS	97142830	
74	AGOSSON Jean Sagbo	MS 45-MS	97403554 agoss@yahoofr	
75	Tchialpé Christian	AR/MS	97330525	
76	GOYITO Valère	SG/MS	90941782	
77	LOISON Christin	CS/MS	97982473	
78	PARISO Chakou Aristide	C/SEPS	97090502	
79				
80				
81				